

Mardi 13 avril 2021 - Catégorie: **HFR** - Ecrit par **Service de communication**

Dès le 14 avril, il sera également possible d'effectuer un test PCR en vue d'un voyage au centre cantonal de dépistage du COVID-19

Les personnes qui souhaitent se faire tester en vue d'un voyage au centre cantonal de dépistage du COVID-19 pourront s'inscrire dès le 14 avril 2021 via la plateforme Coronacheck. Le prix de ce test se monte à 156 francs.



Fribourg, le 13 avril 2021

Communiqué de presse

Dès le 14 avril, il sera également possible d'effectuer un test PCR en vue d'un voyage au centre cantonal de dépistage du COVID-19

Les personnes qui souhaitent se faire tester en vue d'un voyage au centre cantonal de dépistage du COVID-19 pourront s'inscrire dès le 14 avril 2021 via la plateforme Constatcheck. Le prix de ce test se monte à 156 francs.

A partir du 14 avril, les personnes à partir de 12 ans qui souhaitent effectuer un test PCR en vue d'un voyage pourront se rendre sur la plateforme [Constatcheck](https://www.constatcheck.ch) pour s'inscrire au centre cantonal de dépistage. Le test est dans ce cadre payant et un certificat est transmis par courrier électronique. Le montant de 156 francs est à régler sur place uniquement par cartes bancaires.

Les personnes inscrites qui se rendent au centre de dépistage peuvent suivre les indications sur place pour se diriger vers la filière de tests PCR « voyage ».
Les tests PCR en vue d'un voyage peuvent aussi être effectués auprès de son ou sa médecin traitant·e ou dans une [pharmacie autorisée du canton](#).

Pour rappel, les enfants de moins de 12 ans ne peuvent actuellement pas se rendre dans une filière de dépistage rapide, mais doivent s'adresser à leur médecin traitant·e ou pédiatre.

A noter encore que les personnes qui ne se présentent pas au rendez-vous pris via la plateforme Constatcheck pourraient se voir facturer le montant de 50 francs.

Contact

—
Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS), Task Force système, Christophe Morrey, Médecin conseil adjoint, T +41 26 308 20 80

1078, Prof. Dr Vincent Riordan, Médecin chef du Service des séjours, T +41 26 308 30 67

Communication

—
DSAS, Alex Tamiotti, Collaboratrice presse, T +41 26 308 20 04

CP - Dès le 14 avril, il sera également possible d'effectuer un test PCR en vue d'un voyage au centre cantonal de dépistage (305.04 Ko)